

Célébration du 30^{ème} anniversaire du CODESRIA
Conférence sous- régionale pour l'Afrique de l'Ouest
Cotonou 6-7 Septembre 2003

Cotonou, le 23 juillet 2003

Projet d'étude :Quelle démocratie pour l'Afrique : majoritaire ou consensuelle ?
(Par Césaire KPENONHOUN
Doctorant en droit public et sciences politiques à la Chaire UNESCO de l'Université
d'Abomey –Calavi
BP :603 Abomey-Calavi
TEL : (229) 36 01 43 (service)
Cel. 04 79 26
E-Mail kpenonhoun@UVA.org)
République du Bénin

Résumé

Un malaise politique ressurgit à l'horizon de l'Afrique. Cette incertitude revêt cette fois-ci la forme d'une théorie de ruse. Il s'agit de la démocratie consensuelle.

Cependant, les investigations scientifiques (à aborder en terme de revue littéraire au moment de l'approfondissement de cette étude) qui se mènent au sujet de cet état pathologique qui tend à devenir une gangrène et notamment la prophylaxie à y apporter restent limitées.

On ne peut donc s'empêcher d'en douter. Concrètement parlant, y aura- t- il une démocratie pour l'Afrique ou à l'Africaine, ou bien existe-t-il des principes de démocratie pluraliste d'application universelle ?

En effet la démocratie pluraliste a un noyau dur qui, pour le moment, résiste aux contingences du temps et de l'espace. Ce noyau dur se décompose en des standards au nombre desquels le multipartisme, la séparation des pouvoirs, l'organisation d'élections libres et transparentes, l'alternance et une alternance limitant à deux le nombre de mandats à la magistrature suprême de l'Etat. Elle consacre aussi une protection de l'opposition par l'édiction de normes statutaires appropriées, opposables à la majorité au pouvoir.

Par contre, la démocratie dite consensuelle n'est qu'un faux-semblant, une restauration du monolithisme politique et du pouvoir personnifié. Elle n'est rien d'autre qu'une chefferie traditionnelle que l'on s'emploie à constitutionnaliser, la confusion d'une « monarchie-républicaine >>. Elle réduit les principes de la démocratie majoritaire à leur simple expression, en leur substituant une confusion de pouvoirs, une suppression de la liberté d'opinion, le règne de Présidents à vie et le massacre des droits de l'opposition, à défaut de pouvoir transformer celle-ci en un appendice du pouvoir en place.

Mais, en réalité, la démocratie consensuelle est une théorie mort-née. Elle est fondée sur le néant au double plan politique et juridique.

Politiquement parlant, elle est un « détournement de souveraineté >> ou << un détournement de légitimité >>.

Au plan juridique, la démocratie consensuelle repose dans son entièreté la question du parallélisme des normes, avec, pour conséquence, un réaménagement substantiel de la théorie de la hiérarchie des normes juridiques ou du principe de la légalité.

Pour ainsi dire, les théoriciens de la démocratie consensuelle se méprennent. Ils confondent d'une part ceux qu'on peut appeler les représentants de la nation avec les représentants du peuple et d'autre part les notions de légalité et de légitimité . Partant, ils offrent sans s'en rendre compte, l'opportunité aux titulaires de la souveraineté, les peuples

ouest-africains, de décider avec empressement de l'insertion de la notion de légitimité dans le droit positif.

Il va sans dire qu'en tant que telle, c'est à dire une violation de « pacte social >>, de « pacte politique >> ou de « consensus national >> voire de « souveraineté >> ou de « légitimité >>, la démocratie consensuelle est une école de pseudo-démocratie. Elle peint la démocratie majoritaire d'une légalité sans fondement, donc contestable, en ce qu'elle est illégitime.

En revanche, la démocratie consensuelle mérite et doit être combattue à tout prix, avec, pour alternative, la démocratie majoritaire.

Dans ce combat, l'élite ouest- africaine aura à jouer un rôle de pionnier comme par le passé, dans la lutte contre le colonialisme. Elle aura à réfléchir à des stratégies qui permettraient au nationalisme de connaître un regain d'actualité, à tout le moins, à une échelle ouest africaine.

Des hommes politiques de la trempe de Kwame N'KRUMA, Sékou TOURE (« le héros >>), Nelson MENDELA... et des Amazones devraient pouvoir former un front commun avec les intellectuels pour éradiquer de façon systématique et inconditionnelle le fléau qu'est la démocratie consensuelle, source de discriminations et d'exclusions politiques, donc de pérennisation de cycles de violences et de pauvreté en Afrique de l'Ouest.